



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

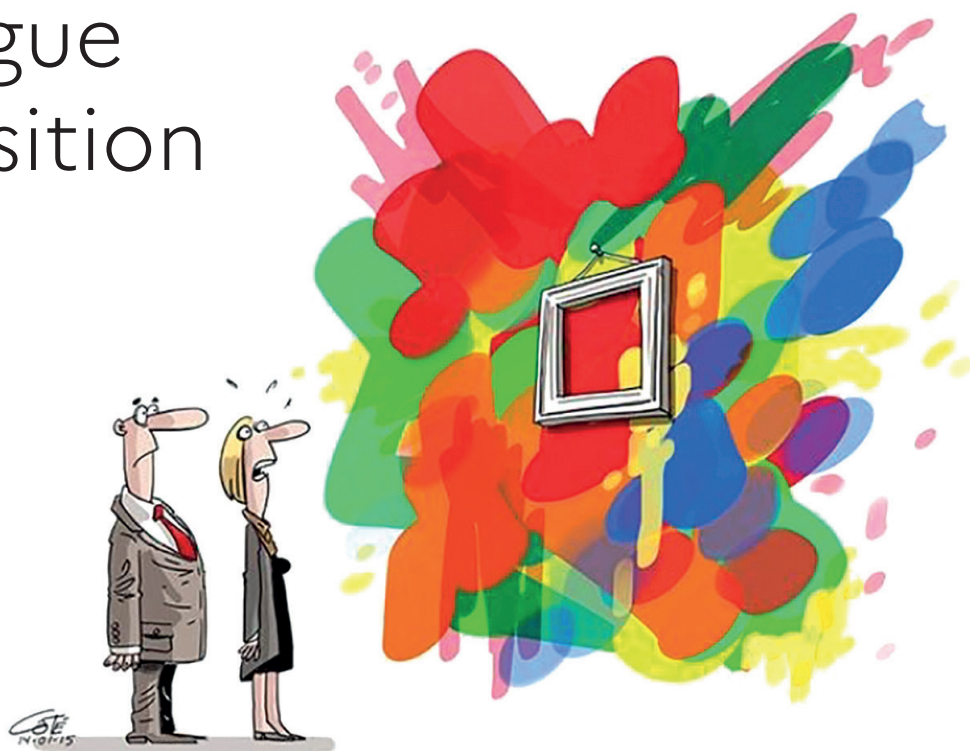
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Galerie d'exposition du rectorat
de l'académie de Créteil

NOS MURS SONORES

Catalogue
d'exposition

Décembre
2021



NOS MURS SONORES

Une exposition du collège du Fort à Sucy-en-Brie (94)

Classes de 4^e A, de 4^e C et de 4^e EGPA

En cet hiver 2021, ce sont exceptionnellement des élèves de collège qui prennent possession de cette vitrine académique pour montrer et à la fois l'esprit créatif et l'implication de nos collégiens dans le monde qui les entoure. L'exposition *Nos murs sonores* met en effet à l'honneur l'engagement de nos élèves, nos enseignants et notre académie dans la défense de la laïcité et de la liberté d'expression.

Contexte de l'exposition

Bouleversés par l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020, les équipes pédagogiques et les personnels du collège du Fort à Sucy-en-Brie (94) « ont tout de suite eu l'envie, et surtout ressenti la nécessité de se mobiliser pour réaffirmer haut et fort les valeurs de la République, et rendre hommage à leur collègue disparu dans des conditions tragiques ».

À la rentrée des vacances de la Toussaint 2020, lors la Journée de la laïcité du 9 décembre, les professeurs et les élèves du collège se sont mobilisés afin de préparer une exposition Hommage et valeurs de la République à laquelle ont participé bon nombre de classes et d'enseignants. Avec le club radio du collège, l'idée a germé de réaliser des « murs sonores » afin d'accompagner et de mettre en valeur l'exposition hommage. Ce sont les temps forts de cette exposition, à la fois visuelle et sonore, qui s'invitent aujourd'hui dans la galerie du rectorat, deux mois après l'inauguration le 15 octobre 2021 d'une salle en hommage à Samuel Paty au rectorat.

Classes participantes

Le majeure partie de cette exposition a été réalisée par le niveau 4^e du collège, la presse étant à leur programme de français et la liberté d'expression à leur programme d'EMC (enseignement moral et civique). Toutes les classes ont ainsi travaillé sur le dessin de presse et la liberté d'expression, ce qui rentrait également parfaitement dans le cadre de l'hommage que les équipes voulaient rendre à Samuel Paty. Elles ont toutes bénéficié pour cela de trois séances, encadrées par la professeure-documentaliste et les enseignants de français et/ou d'histoire-géographie concernés, pour définir ce qu'est un dessin de presse (faire rire, faire réagir et faire réfléchir) et identifier les outils utilisés par le dessinateur ; puis pour choisir, en groupe, un dessin de presse parmi une sélection proposée sur le thème de la liberté d'expression, et l'analyser ; enfin pour rendre compte du dessin choisi à l'oral.

Avec deux classes, les équipes pédagogiques ont même été plus loin, et ont réalisé trois séances supplémentaires pour enregistrer des podcasts, pièce maîtresse de l'exposition sonore.

Œuvres exposées

Chaque groupe de quatre élèves, après avoir analysé son dessin de presse, a écrit un podcast en respectant les codes de l'écriture journalistique et de l'oral, selon le modèle suivant : la première voix fait entendre les premières émotions ressenties en regardant le dessin de presse (juxtaposition de mots) ; la deuxième offre une description aussi précise que possible du dessin de presse ; la troisième donne un titre au dessin ; enfin la quatrième et dernière voix donne vie au dessinateur de presse lui-même, en imaginant les minutes juste avant ou juste après qu'il/elle a réalisé son dessin ainsi que son point de vue, sans oublier de mentionner la situation de la liberté de la presse dans son pays en 2020.

Raconter un dessin de presse

par les 4^e A

Travail encadré par :

Cécile Beyer, professeure-documentaliste, Emmanuelle De La Chapelle, professeure d'histoire-géographie et Adeline Rey, professeure de français

Dans leurs réflexions, les élèves insistent sur la fragilité de la liberté d'expression et la manière dont censure ou corruption cherchent à la « mettre en cage ». Ils rendent hommage aux journalistes qui prennent des risques pour assurer la liberté de l'information qui reste « **Le dernier rempart** » contre la barbarie.

Sur l'assassinat de S. Paty, leurs mots forts et poignants dénoncent ces réseaux sociaux, devenus des « monstres » vecteurs de haine, qui se servent de la liberté d'expression pour s'en prendre à la République et à la liberté même ; ils en appellent à la responsabilité de chacun pour éviter les conséquences « monstrueuses » de « **La violence des réseaux sociaux** ».

Enfin, ils expliquent que ce sont les différences qui font la richesse d'une société. Surtout, ils témoignent de leur optimisme inébranlable face aux attentats et au terrorisme.



Dessin de Jiho (France)

Je ne sais plus quoi dessiner...

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Lyna Bellabiod, Mélissa Arslanoglu, Lorraine Martins et Mayssa Kanoute



Dessin de Kichka (Israël)

Aveugle à la liberté d'expression

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Boubacar Sacko, Zaineb Aydi et Tesnime El Hmidi



Dessin de Donnelly (États-Unis)

Chacun voit sa paix

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Vadxika Vadivasan, Éloïse Letellier, Mathilde Martinez-Thieblot et Élise Morele-Schmid



Dessin de Hani Abbas (Syrie-Palestine)

Syrie: stylos sans encre...

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Jiyan Kaya, Doudou Salla Ndiaye, Byron Rieux et Gabriel Maurice



Dessin de Côté (Canada)

Le dernier rempart

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Doudou Salla Ndiaye, Gabriel Maurice, Byron Rieux et Jiyan Kaya



Dessin de Kap (Espagne)

Ne dis rien et encaisse...

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Capucine Hoxha-Rouziere, Neila Kidiri, Julie Maetz et Iman Mabondzot



Dessin de Dilem (Algérie)

La liberté d'expression : un débat sous tension

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Samuel Humeau, Arthur Fagnen, Gabin Rodrigues et Maxime Vremea

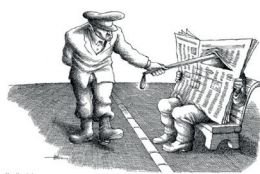


Dessin de Kichka (Israël)

Fuck the politiques

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Neila Kidiri, Capucine Hoxha-Rouziere, Iman Mabondzot et Julie Maetz



Dessin de Mana Neyestani (Iran)

Liberté d'expression interdite en Iran

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Camille Porte, Lorraine Martins, Mélissa Arslanoglu et Lyna Bellabiod



Dessin de Nardi (Italie)

Le journaliste en cage

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Maxime Vremea, Samuel Humeau, Arthur Fagnen et Gabin Rodrigues



Dessin de Dlog (Tunisie)

La violence des réseaux sociaux

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Éloïse Letellier, Vadrika Vadivasan, Élise Morele-Schmid et Mathilde Martinez-Thieblot

Raconter un dessin de presse par les 4^eC

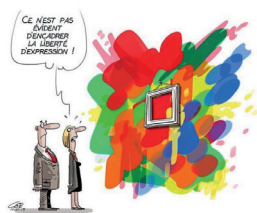
Travail encadré par :

Cécile Beyer, professeure-documentaliste, Justine Calmels, professeure de français et
Maud Texereau, professeure d'histoire-géographie

Les élèves rappellent que la liberté de l'information n'est pas négociable. Une parole journalistique libre est essentielle car cette parole devient « combat » face à la barbarie. Ils insistent sur le courage et le combat des dessinateurs de presse dans leur lutte contre l'obscurantisme malgré « le vide, la peur et la haine », et nous alertent sur les dangers de l'autocensure et les conséquences d'une parole privée de créativité et de liberté.

Ils rendent aussi hommage au travail et au courage des professeurs qui, comme S. Paty, enseignent « juste un droit fondamental », la liberté d'expression, et soulignent comment ce « simple » devoir d'enseignement peut les amener à être confrontés « au Mal absolu ».

Leur interprétation du rôle de la liberté d'expression pour l'Homme est résolument positive et optimiste : elle est « **incadrable** », « naturelle et sans limites ».



Dessin de Côté (Canada)

L'incadrable

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Mohamed El Hmidi, Faustine Perier, Emma Maupou et Océane Legrand



Dessin de Vadot (Belgique)

Un métier à hauts risques

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Niouma Coulibaly, Hugo Azoulai, Martin Cadot et Weronika Binkowski



Dessin de Solís (Mexique)

Parler de liberté d'expression sans peur

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Sara El Bayoumy, Florian Baur, Robyn Kouamee-Vieira et Jeannie-Grâce Buita



Dessin d'Aurel (France)

La liberté d'informer versus le terrorisme

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Marwane Zeroual, Taslima Abdou, Hector Bernard et Rania El Mekki

DEBAT SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



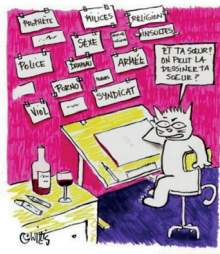
Dessin de Dilem (Algérie)

Parodie de débat sur la liberté d'expression

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Célia Haytayan, Nathan Filleur, Éthan Berki et Ana Kovacevic

CE QUE L'ON NE PEUT PAS
DÉSSINER SINON ON A DES
PROBLÈMES.



Dessin de Willis from Tunis (Tunisie)

Peut-on dessiner ta sœur?

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

Mustapha El Djouheur, Mona Zelikson, Léa Zerbib et Maëva Mata Kuta



Dessin de Kap (Espagne)

Tentative de corruption contre la presse

Avec, par ordre d'apparition des voix dans le podcast :

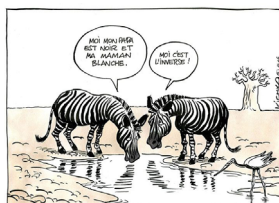
Sila Torun, Édmond Nze Nzeng et Cyrius Mintokan Adetouhin

La Déclaration universelle des droits de l'homme en dessin de presse par les 4^e EGPA

Travail encadré par :

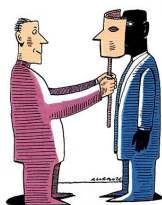
Cécile Beyer, professeure-documentaliste et Gaultier Charles, professeur des écoles

Les 4^e EGPA (enseignement général et professionnel adapté) ont également travaillé sur des dessins de presse durant plusieurs séances, mais dans une démarche différente : les enseignants ont d'abord expliqué avec eux plusieurs articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, puis les élèves ont fait correspondre à des dessins de presse créés par des dessinateurs du monde entier les articles étudiés.

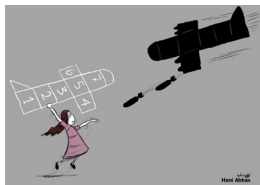


Dessin de Kichka (Israël) et lecture de l'Article 1 :

Abdoul Azize Dicko et Hévi Kayalp



Dessin de Krauze (Royaume-Uni) et lecture de l'Article 2 :
David Moussa Djonda et Xéléna Robin



Dessin de Hani Abbas (Syrie-Palestine) et lecture de l'Article 3 :
Abdoulaye Camara et Dafoimba Injai



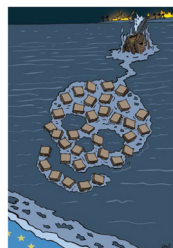
Dessin de Delambre (France) et lecture de l'Article 4 :
Xéléna Robin et Thibault Demarthe



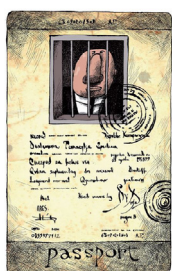
Dessin de Chappatte (Suisse) et lecture de l'Article 5 :
Thibault Demarthe et Manel Chelmoun



Dessin de Firoozeh (Iran) et lecture de l'Article 9 :
Adelina Burulea et Élena Grancea



Dessin de Vadot (Belgique) et lecture de l'Article 14 :
Dafoimba Injai et David Moussa Djonda



Dessin d'Ares (Cuba) et lecture de l'Article 15 :
Élena Grancea et Thibault Demarthe



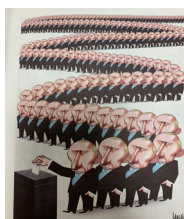
Dessin de Boligán (Mexique) et lecture de l'Article 16 :
Dafoimba Injai et Shazaib Aslam



Dessin de Plantu (France) et lecture de l'Article 18 :
Abdoulaye Camara et Gaultier Charles



Dessin de Stavro (Liban) et lecture de l'Article 19 :
Dafoimba Injai et Cécile Beyer



Dessin de Gargalo (Portugal) et lecture de l'Article 21 :
Mohammad Sidibe et Hévi Kayalp



Dessin de Vadot (Belgique) et lecture de l'Article 23 :
Shanice Kpadjouda et Abdoul Azize Dicko



Dessin de Kichka (Israël) et lecture de l'Article 25 :
Xéléna Robin et Shanice Kpadjouda



Dessin de Besse (France) et lecture de l'Article 26.1 :
Adelina Burulea et David Moussa Djonda



Dessin de Pancho (Venezuela) et lecture de l'Article 26.2 :
David Moussa Djonda et Mohammad Sidibe

La carte sonore **et le reportage sur l'exposition du club radio,** **1^{er} prix académique Médiatiks 2021**

Le club radio a lui aussi voulu participer, à sa manière, à l'hommage et a donc réalisé une carte postale sonore sur la liberté d'expression à partir du poème de Paul Éluard « Liberté ».

Les élèves du club radio ont également enregistré la visite de l'exposition originale en octobre 2020 par la maire de Sucy-en-Brie, Marie-Carole Ciuntu, et l'inspecteur pédagogique régional, Saïd Yacoub : leur reportage et leur carte postale sonore ont obtenu le 1^{er} prix académique Médiatiks 2021 dans la catégorie collège-radio !

Carte sonore et reportage sur l'exposition du club radio, 1^{er} prix académique Médiatiks 2021

Par ordre d'apparition des voix :

Annabelle Flao, Cécile Beyer, Ève Andry, Justine Van Compernelle, Emma Corme, Mia Bambouvert-Girard, Charline Cruck, Rose Mazzucchelli, Jonas Robin, Lilith Mazzucchelli, Noémie Thailades-Moissonnie, Sylvie Malenfant, Sidonie Chasset, Mathilde Delavande et Emma Thonus-Foisset

Reportage du club avec diplôme Médiatiks

Par ordre d'apparition des voix :

Annabelle Flao, Justine Van Compernelle, Jonas Robin et Lilith Mazzucchelli

Lien vers toutes les productions sonores :

<https://view.genial.ly/61728bad33f3d40de41266af>

Lien vers l'article du collège :

<https://www.collegedufort.fr/post/mise-en-valeur-de-la-laïcité-et-desvaleurs-de-la-république>

Lien vers l'article de la mairie de Sucy-en-Brie :

<https://www.ville-sucy.fr/actualites/le-college-du-fortexpose-la-laicite>

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil